



**COMPTE RENDU  
DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT DU 12 CHADUAL 1441 (4 JUIN 2020)**

\*\_\*\_\*

I- Le Ministre du Travail et de l'Insertion Professionnelle a présenté un exposé sur la politique nationale dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

II- Le conseil a examiné les projets de textes suivants :

✚ Projet de loi :

**Projet de loi n° 74.19** relatif à la réorganisation de l'Académie du Royaume du Maroc.

**Approuvé**  
avec examen de la proposition du Ministre de l'Education Nationale,  
de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique.

✚ Conventions internationales :

1. **Convention** sur le transfèrement des personnes condamnées entre le Royaume du Maroc et l'Ukraine, faite à Marrakech le 21 octobre 2019.

- **Projet de loi n° 17.20** portant approbation de cette Convention.

2. **Convention** relative à l'entraide judiciaire en matière civile et commerciale entre le Royaume du Maroc et l'Ukraine, faite à Marrakech le 21 octobre 2019.

- **Projet de loi n° 18.20** portant approbation de cette Convention.

**Présentés au Conseil préalablement à leur soumission  
à un prochain Conseil des Ministres.**